

PROTOCOLE SANITAIRE

Rentrée Novembre 2020

CONTEXTE

Conformément aux annonces du Président de la République liées au contexte sanitaire, **tous les élèves** seront accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées (étudiants de BTS compris). L'Ecole est essentielle à leur réussite, à leur avenir et à leur épanouissement.

En lycée le brassage des élèves pour certains cours : langues, options, spécialités... est inévitable. Nous demandons donc aux élèves et étudiants de BTS de respecter impérativement les gestes barrières.

1. PREALABLE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent l'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

2. MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



Dans les écoles élémentaires les collèges, et les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Tous les espaces peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...). Si la configuration des salles de classe

(surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

3. APPLICATION DES GESTES BARRIERES

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. A défaut l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Les jeunes rentrent exclusivement par l'entrée du rue Général du Breton, ils devront se désinfecter les mains avec le gel prévu à cet effet. A l'entrée de chaque bâtiment et de chaque classe une désinfection des mains est également prévue.

Le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs tout au long de la journée. Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratique sportives...).

L'aération des locaux est prévue à chaque récréation, à la pause méridienne et le soir.

Le nettoyage des tables et dossier des chaises est réalisé par les élèves en fin de matinée et par les personnels de ménage en fin de journée.

Afin de limiter le brassage des élèves, les rassemblements sont proscrits.

1. DEMI-PENSION

- Un lavage ou désinfection des mains avant et après le repas est obligatoire.
- Le jeune doit avoir un sachet plastique pour déposer son masque usager avant le repas. Après le repas il prend le second masque qu'il aura pris soin d'apporter.
- Aucun pique-nique ne pourra être pris dans l'enceinte de l'établissement (Lycée et Communauté des Frères)
- L'élève porte le masque jusqu'à ce qu'il prenne place. Les déplacements sont interdits dans l'espace de restauration sans le masque.

2. PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduite à tenir :

- Se présenter à la vie scolaire
- Isolement immédiat de l'élève avec port du masque.
- Appel sans délai des parents pour avis du médecin avant tout retour en classe.